Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Programme Alimentaire Mondial

ISSN 2707-2495

RAPPORT SPÉCIAL - EXTRAIT

MISSION CONJOINTE FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (CFSAM) DE 2019 EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

9 avril 2020

RAPPORT SPÉCIAL

EXTRAIT

MISSION CONJOINTE FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (CFSAM) DE 2019 EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

9 avril 2020

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL
Rome, 2020

Citer comme suit:
FAO. 2020. Rapport spécial - Mission conjointe FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire (CFSAM) de 2019 en République démocratique populaire lao. Extrait. Rome.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISSN 2707-2495 [Imprimé]
ISSN 2707-2509 [En ligne]

© FAO, 2020

Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY NC SA 3.0 IGO; https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Photo de la couverture: ©EC/Hervé Kerdiles

FAITS SAILLANTS

FAITS SAILLANTS

IMPORTANT*: Ce rapport est fondé sur des informations recueillies en République démocratique populaire lao entre le 16 novembre et le 5 décembre 2019, avant l'éclosion pandémique de COVID-19. Par conséquent, l'évaluation ne prend pas en compte les répercussions du virus sur le secteur agricole et la sécurité alimentaire du pays.*

- Des conditions prolongées de sécheresse entre mai et décembre dans le nord du pays et de graves inondations en août et en septembre dans le sud et certaines parties du centre ont gravement compromis les récoltes de paddy de la campagne principale (saison des pluies), la principale denrée de base du pays.
- Les perspectives concernant la production de la campagne secondaire de paddy irrigué de 2019, à récolter en avril-mai, sont généralement défavorables, en raison d'un repli à la fois des superficies récoltées et des rendements ainsi que d'un recul des disponibilités en eau pour l'irrigation à la suite des dommages causés par les inondations aux infrastructures d'irrigation.
- Selon les prévisions, la production totale de paddy s'élèverait à 3,4 millions de tonnes en 2019, soit 10 pour cent de moins que la moyenne quinquennale mais légèrement plus que le niveau réduit de l'an dernier.
- Les prix du riz ont atteint des niveaux record en octobre 2019, mais se sont stabilisés en novembre/décembre avec l'arrivée des nouvelles récoltes de la campagne principale de 2019 qui ont amélioré l'offre sur la plupart des marchés.
- Bien que des foyers répandus de peste porcine africaine (PPA) aient été signalés au cours de la seconde moitié de 2019, aucun nouveau cas n'a été détecté depuis novembre 2019 et les autorités locales ont déclaré que la maladie était contenue.
- Selon les prévisions, les besoins d'importation de riz au cours de la campagne de commercialisation de 2020 (janvier/décembre) s'élèveraient à 260 000 tonnes, un niveau nettement supérieur à la moyenne, et devraient être entièrement couverts par des importations commerciales.
- Compte tenu des effets de la sécheresse et des inondations en 2019, ainsi que de la faiblesse de la résilience de base des ménages parmi les communautés vulnérables, environ 67 800 personnes devraient se trouver en situation d'insécurité alimentaire à compter de mars 2020.
- Selon les évaluations de la sécurité alimentaire au niveau des ménages réalisées dans le cadre de la Mission, l'insécurité alimentaire (telle que mesurée par le score de consommation alimentaire) a été plus aiguë parmi les ménages pauvres et ceux qui dépendent de la riziculture pluviale.
- Compte-tenu de l'étendue des pertes de récoltes et des dommages aux moyens de subsistance agricoles, les ménages qui dépendent de la riziculture pluviale et ceux dans l'impossibilité de cultiver du riz au cours de la saison sèche devraient avoir besoin d'une aide alimentaire pour combler le déficit alimentaire jusqu'à la prochaine récolte de la campagne principale de 2020, qui commencera en octobre.

VUE D'ENSEMBLE

VUE D'ENSEMBLE

IMPORTANT*: Ce rapport est fondé sur des informations recueillies en République démocratique populaire lao entre le 16 novembre et le 5 décembre 2019, avant l'éclosion pandémique de COVID-19. Par conséquent, l'évaluation ne prend pas en compte les répercussions du virus sur le secteur agricole et la sécurité alimentaire du pays.*

Une mission conjointe FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire (CFSAM) s'est rendue en République démocratique populaire lao entre le 16 novembre et le 5 décembre 2019 à la demande du Ministère de l'agriculture et des forêts (MAF). Cette demande fait suite à des préoccupations concernant l'incidence des conditions météorologiques défavorables survenues au cours de la seconde moitié de 2019 sur les récoltes de la campagne principale. La Mission a estimé le niveau de la production céréalière en 2019 et les besoins en matière d'importation au cours de la campagne de commercialisation de 2020 (janvier/décembre) et a apprécié la situation globale de la sécurité alimentaire.

À leur arrivée dans le pays, les membres internationaux de la Mission ont passé deux jours à Vientiane avant de se rendre sur le terrain et ont organisé des réunions avec des fonctionnaires du Département de l'agriculture (DA), du Département de l'irrigation (DI), du Département de la planification et des finances (DPF) relevant du MAF, du Département de statistique (DS) relevant du Ministère de la planification et de l'investissement (MPI), du Ministère de l'industrie et du commerce (MIC) et du Ministère du travail et de la sécurité sociale (MTSS). Une courte séance d'information a été organisée avec la communauté des donateurs présents dans le pays, y compris l'Ambassade de France et l'Agence des États-Unis d'Amérique pour le développement international (USAID), en vue d'expliquer l'objectif et la méthodologie de la Mission.

La Mission a été divisée en trois équipes et a visité 10 des 17 provinces du pays. Chaque équipe comprenait des représentants de la FAO, du PAM et du MAF. Un observateur externe du Centre commun de recherche de la Commission européenne s'est joint aux visites sur le terrain. Les équipes ont passé 12 jours sur le terrain. Avant de commencer le travail sur le terrain, une réunion d'une demi-journée a été organisée avec tous les membres de l'équipe afin d'examiner la méthodologie d'évaluation et les questionnaires à utiliser, de discuter du type de données à recueillir dans chaque province et de finaliser les modalités logistiques. Au cours des activités sur le terrain, les membres des équipes ont rencontré les fonctionnaires locaux du MAF à l'échelle des provinces et des districts pour recueillir des données agricoles et être informés de la situation de la sécurité alimentaire et de l'agriculture. Chaque équipe a visité trois à quatre districts par province et mené des entretiens structurés avec des ménages d'agriculteurs. Dans chaque province, les équipes ont visité des marchés locaux et rencontré des négociants et des meuniers afin d'évaluer l'évolution récente des prix des principales denrées de base.

À leur retour du terrain, toutes les équipes se sont réunies pour discuter et valider les données collectées et ont collaboré avec un expert en système d'information géographique (SIG) pour cartographier les résultats et effectuer une analyse plus approfondie à l'aide des indices de végétation. Une réunion technique a ensuite eu lieu avec des fonctionnaires du MAF, du MIC et de l'Institut national de recherche agricole et forestière (INRAF) en vue d'approfondir les connaissances sur des questions spécifiques et de demander les données supplémentaires nécessaires. Avant de quitter le pays, la Mission a informé le Vice-Ministre de l'agriculture et des forêts de ses principales conclusions.

La Mission a obtenu auprès du MAF des estimations des superficies ensemencées et récoltées ainsi que des estimations des rendements à l'échelle des provinces et des districts. Les données ont ensuite été recoupées à l'aide d'informations fournies par les agriculteurs, les meuniers et les négociants interrogés au cours des visites de terrain ainsi que d'images de l'indice de végétation par différence normalisée (NDVI), des estimations des précipitations et d'autres données météorologiques obtenues par télédétection fournies par le Système mondial d'information et d'alerte

rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) de la FAO, et des mesures pluviométriques provenant des stations au sol du Département de météorologie et d'hydrologie (DMH). Dans les districts visités, environ 250 entretiens avec des informateurs clés ont été menés, la plupart avec des agriculteurs et des agents agricoles. La Mission s'est également rendue sur des marchés alimentaires, y compris des marchés de détail et de gros, et a réalisé des entretiens structurés avec des meuniers, des négociants et des commerçants.

Outre les entretiens qualitatifs structurés mentionnés ci-dessus, la Mission a également évalué la situation de la sécurité alimentaire auprès d'un ensemble non représentatif d'environ 300 ménages répartis dans les dix provinces. Les informations recueillies, y compris les données démographiques de base des ménages, les conditions socio-économiques, l'activité agricole de 2019, la consommation alimentaire, les stratégies d'adaptation et les moyens d'existence, ont été utilisées pour valider les informations recueillies auprès d'autres sources. Une sécheresse prolongée tout au long de la campagne principale de 2019, de mai à décembre, a durement touché les régions de production du nord du pays. Dans toutes les provinces méridionales et deux provinces centrales (Khammouane et Savannakhet), les passages de la tempête tropicale Podul, à la fin du mois d'août, et de la dépression tropicale Kajiki, au début de septembre, se sont accompagnés de pluies torrentielles qui ont causé de graves inondations. Les deux événements météorologiques extrêmes ont entraîné des pertes importantes de récoltes, en particulier de paddy, et provoqué une réduction des superficies récoltées par rapport à la moyenne. En revanche, les conditions météorologiques ont été propices dans la plupart des régions du centre du pays; les conditions de croissance ont ainsi été optimales pour les cultures et ont favorisé une production de paddy exceptionnelle.

Selon les estimations officielles, la production de paddy, y compris le riz produit sur les hautes-terres et dans les plaines, de la campagne principale (saison des pluies) de 2019, s'élèverait à 3,1 millions de tonnes, soit environ 10 pour cent de moins que la moyenne quinquennale. De fortes baisses de la production ont été enregistrées dans d'importantes zones de production du sud (qui représentent près de 30 pour cent du total de la production nationale) en raison d'inondations/d'engorgement ainsi que dans des zones de production mineure du nord du pays en raison de la sécheresse. Dans le centre, qui compte pour plus de 50 pour cent de la production nationale de paddy, la production de la campagne principale (saison des pluies) de 2019, a augmenté de plus de 20 pour cent par rapport au niveau inférieur à la moyenne rentré l'an dernier à cause des inondations. Les fortes augmentations de la production dans les provinces du centre ont plus que compensé les réductions enregistrées dans le nord et le sud. Les perspectives actuelles concernant les cultures de la campagne secondaire (saison sèche), principalement irriguées, à récolter en avril, sont défavorables. Selon les prévisions préliminaires officielles, la production de paddy de la campagne secondaire s'élèverait à 360 000 tonnes, soit un niveau nettement inférieur à la moyenne quinquennale, du fait d'une diminution à la fois des superficies récoltées et des rendements, en raison d'un recul des disponibilités en eau pour l'irrigation à la suite des dommages aux infrastructures d'irrigation causées par les inondations survenues en 2018 et en 2019. Au niveau agrégé, la production de paddy de 2019 s'élèverait à 3,4 millions de tonnes, soit 12 pour cent de moins que la moyenne des cinq dernières années et 2 pour cent de plus que la production réduite de 2018. Selon les estimations, la production de maïs de 2019, principalement cultivé dans le nord du pays, aurait considérablement reculé en raison de la sécheresse et, dans une moindre mesure, d'infestations de chenilles légionnaires d'automne (CLA).

Aucun décès de bétail n'a été signalé en raison des conditions sèches et des inondations. En 2019, des éclosions de PPA[1] ont été signalées dans l'ensemble

[1] La PPA est une maladie virale contagieuse qui touche les porcs et les sangliers causant de fortes fièvres et des hémorragies internes et peut tuer jusqu'à 100 pour cent des animaux infectés en quelques semaines, car il n'existe aucun traitement ni vaccin. La maladie est inoffensive pour les êtres humains. Elle se propage facilement entre les porcs domestiques et sauvages par contact direct, la consommation d'aliments contaminés et des vecteurs passifs, y compris des chaussures, des vêtements, des véhicules et des matériels contaminés. Il n'existe actuellement aucun vaccin efficace disponible pour lutter ou prévenir la propagation de la PPA.

du pays. Le MAF a confirmé la première éclosion de PPA dans la province de Salavan le 20 juin 2019 et la maladie s'est rapidement propagée dans tout le pays, tuant au moins 40 000 porcs. Toutefois, en novembre 2019, les flambées de PPA étaient sous contrôle et aucun nouveau cas n'a été signalé.

Selon les prévisions, les besoins d'importation de riz au cours de la campagne de commercialisation 2020 (janvier/décembre) devraient s'élever à 260 000 tonnes, un niveau nettement supérieur à la moyenne, et devraient être entièrement couverts par des importations commerciales.

Les prix du riz gluant (type 2), le plus consommé dans le pays, ont commencé à grimper en flèche en juin 2019 et ont atteint des niveaux record en septembre/octobre, en raison de préoccupations quant aux répercussions des conditions météorologiques défavorables sur la production de la campagne principale de 2019. Par la suite, les prix se sont stabilisés ou ont commencé à fléchir dans les principales zones de production en novembre/décembre parallèlement aux récoltes de la campagne principale de 2019, qui ont été légèrement retardées, du fait de l'ensemencement tardif dans de nombreuses régions. Dans l'ensemble, en décembre 2019, les prix du riz (gluant de type 2) étaient à des niveaux élevés sur la plupart des marchés du pays, supérieurs d'environ 30 pour cent à ceux observés un an plus tôt.

En conséquence, selon les estimations, environ 67 800 personnes devraient avoir besoin d'une aide alimentaire au cours de la période de soudure en 2020. Selon les conclusions de la Mission, les effets de la sécheresse et des inondations sur la sécurité alimentaire ont été particulièrement aigus pour les ménages pauvres et ceux qui dépendent de la riziculture pluviale. Ces ménages sont généralement moins résilients et les conclusions des évaluations auprès des ménages ont corroboré les informations obtenues auprès des informateurs clés (négociants, meuniers, etc.), a savoir que de nombreux ménages auront épuisé leurs réserves dès le début de mars 2020. Pour couvrir les besoins agricoles immédiats, la Mission recommande pour la prochaine campagne principale de 2020 (saison des pluies) la fourniture de semences, d'herbicides, en particulier pour lutter contre les ravageurs et les maladies, ainsi que du matériel d'irrigation, y compris des pompes à eau, à l'intention des agriculteurs les plus touchés dans les zones productrices de riz des provinces de Bokeo, Huaphanh, Saravane, Champasack et Attopeu. Pour répondre aux préoccupations les plus pressantes en matière de sécurité alimentaire, la Mission recommande la fourniture immédiate d'une assistance alimentaire en faveur des ménages vulnérables, en ciblant en particulier ceux qui dépendent de la riziculture pluviale et ceux sans possibilité de semer durant la saison sèche. Il conviendra au MAF, au MTSS et aux partenaires de développement de décider de la forme que prendra l'assistance, mais celle-ci pourrait inclure, par exemple, à la fois une aide alimentaire directe aux ménages et des activités visant à remettre en état les systèmes d'irrigation endommagés (c'est-à-dire des programmes "vivres contre travail").

RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS

Mesures immédiates

- Mise en place d'interventions de sécurité alimentaire au profit des ménages vulnérables

  Les ménages les plus touchés/vulnérables auront besoin d'une aide alimentaire tout au long de la période de soudure de 2020 (de nombreux ménages étaient déjà en situation d'insécurité alimentaire en février 2020). Cette assistance devrait principalement cibler les ménages pauvres/à faible statut socio-économique, qui dépendent de la culture de riz des hautes terres/itinérante pendant la saison humide. Le mécanisme de prestation et les sources du riz/des produits de base devraient être convenus entre le MAF, le MTSS et les partenaires de développement.

- Soutenir les semis de la campagne principale de 2020 (saison des pluies)

  Appuyer les ménages qui ont perdu l'essentiel, sinon la totalité de leurs récoltes de la campagne principale de 2019 (saison des pluies) en leur fournissant des intrants agricoles pour la campagne principale de 2020, dont les semis auront lieu entre mai et juillet. Dans l'ensemble des régions, les ménages ont demandé de l'aide aux bureaux agricoles et forestiers aux niveaux des provinces et des districts (PAFO/DAFO) à cet égard, y compris la fourniture de semences, de matériel d'irrigation, ainsi que la réparation des infrastructures d'irrigation et l'accès aux terres irriguées. À titre d'exemple des types de politiques qui pourraient être explorés, dans une communauté visitée dans la province de Salavan, les responsables ont aménagé un accès gratuit à 1 hectare de terres irriguées pour les ménages qui avaient perdu la totalité de leurs récoltes de 2019 de la saison des pluies.

- Remise en état et modernisation des systèmes d'irrigation et des canaux anciens ou qui ont été endommagés par les inondations survenues en 2018 et 2019

  Les systèmes d'irrigation et les canaux partout dans le pays sont obsolètes et provoquent des pertes d'eau dues aux fuites. En outre, les inondations de 2018 et 2019 ont causé d'importants dégâts aux infrastructures d'irrigation dans le sud du pays et dans certaines régions du centre. Dans l'ensemble, les systèmes d'irrigation doivent être modernisés et les portions endommagées des canaux d'irrigation doivent être réparés. Cela permettra à la fois de minimiser les pertes d'eau et d'accroître la disponibilité en eau en temps opportun. Le PAM en collaboration avec le MTSS et le MAF devraient explorer des possibilités de mettre en place des interventions de type assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) afin de favoriser le rétablissement dans ces régions.

- Améliorer et assurer l'utilisation à long terme des données de télédétection et l'analyse prédictive pour évaluer les risques/les répercussions sur la production céréalière et les populations vulnérables

  En République démocratique populaire lao, il existe actuellement un écart entre la disponibilité des données d'observation de la Terre recueillies par satellite pour surveiller les aléas climatiques (sécheresses, inondations, etc.) et la prévision des risques et des répercussions possibles sur la production céréalière du pays et les communautés les plus vulnérables. Selon des études récentes sur les changements climatiques dans le bassin du Mékong, le pays devrait enregistrer des événements météorologiques plus fréquents et plus extrêmes et les températures devraient augmenter en moyenne de 3°C à 5°C d'ici la fin du siècle. Tant les sécheresses que les inondations risquent d'être néfastes, mais les sécheresses posent de plus grands défis étant donné que le manque d'eau entrave les semis. Le bassin du fleuve du

Mékong est déjà confronté à des sécheresses de plus en plus fréquentes et on s'attend à une augmentation, jusqu'à 20 pour cent, des mois de sécheresse à l'horizon 2050.[2] Des périodes de sécheresse plus longues auront une incidence sur le secteur agricole du pays et sur les moyens de subsistance des agriculteurs, qui ont besoin de prendre des décisions en fonction des régimes des précipitations attendus. La FAO et le PAM devraient appuyer la mise en œuvre d'un système qui utilise ces grands référentiels de données pour fournir en temps opportun des produits d'information permettant aux agriculteurs et aux décideurs d'agir en conséquence.[3]

Il existe déjà un projet en place dans le pays intitulé Renforcement du système de surveillance et d'information agro-climatiques (SAMIS), qui vise à recueillir, traiter, analyser et partager des informations géospatiales et climatiques qui peuvent être utiles pour la planification et la prise de décision dans le secteur agricole. À partir de mai 2020 dans le cadre du projet SAMIS, un nouveau système en ligne et une application de téléphonie mobile intitulée La CSA (Laos Climate Service for Agriculture - Service climatique du Laos pour l'agriculture) seront mis en place. LaCSA utilise de grandes quantités de données météorologiques pour établir des prévisions saisonnières des températures et des précipitations en vue d'aider les agriculteurs à prendre des décisions éclairées concernant la production agricole saisonnière. Le gouvernement devrait garantir son soutien à long terme en vue d'assurer le bon fonctionnement du système. En outre, il est recommandé de mettre au point un Système d'alerte rapide en cas de sécheresse, comme le Système d'indice de stress agricole (ASIS) au niveau des pays, un outil mis au point par la FAO pour aider les pays à surveiller les sécheresses agricoles et à gérer les risques associés, à l'aide de données satellite pour détecter les terres cultivées (terres agricoles) qui pourraient être touchées par une sécheresse. La version spécifique à chaque pays de l'outil s'appuie sur les principes méthodologiques généraux d'ASIS au niveau mondial, qui est utilisé au siège de la FAO pour appuyer le SMIAR.[4]

En outre, au cours des groupes de discussions, les agriculteurs se sont régulièrement plaints du manque d'informations obtenues auprès des personnels des DAFO/PAFO concernant les cultures commerciales à semer en fonction des estimations des prix à l'exploitation au moment de la récolte. Il conviendrait d'étudier les possibilités (et de tirer parti des expériences) en matière d'utilisation des prix mondiaux/régionaux des produits de base et des instruments dérivés pour fournir ces informations au "dernier kilomètre".

- Renforcer les systèmes d'assurance indexée sur les conditions météorologiques

Pour aider les agriculteurs à mieux gérer les risques associés aux aléas météorologiques et climatiques, il convient de mettre à l'essai et de renforcer partout dans le pays les solutions d'assurance indexée sur les conditions météorologiques. Ces solutions novatrices d'assurance accordent une aide financière aux agriculteurs en fonction des variations d'un indice, tel que les précipitations, plutôt qu'en fonction des conséquences des conditions météorologiques, telles que les rendements des cultures.

[2] PAM (2016) RDP Lao, Étude globale des moyens d'existence en vue de l'analyse de la résilience (CLEAR - *Consolidated Livelihood Exercise for Analysing Resilience*) disponible à l'adresse suivante: https://www.wfp.org/publications/lao-pdr-consolidated-livelihood-exercise-analyzing-resilience-clear.

[3] Voir par exemple le travail du PAM avec les Gouvernements du Cambodge, du Sri Lanka et de l'Indonésie sur la Plateforme de gestion en temps réel des systèmes d'information (PRISM – *Platform for Real-Time Impact and Situation Monitoring*): https://innovation.wfp.org/project/prism.

[4] http://www.fao.org/giews/earthobservation/asistool.jsp?lang=en.

Mesures à long terme

Agriculture

- Formation agricole

  Au cours de la mission, la plupart des agriculteurs interrogés ont déclaré utiliser moins d'engrais et de semences renouvelées qu'ils le devraient pour optimiser les rendements. Il en résulte des rendements moins importants et des disponibilités alimentaires moindres, ce qui pose des problèmes particulièrement pour les ménages pauvres. Les agriculteurs ont reconnu les efforts des agents de vulgarisation, mais ils ont demandé plus de formations et de démonstrations au niveau des villages, étant donné que la plupart des ateliers et des séminaires sont organisés dans les bureaux des DAFO et des PAFO et qu'il leur est ainsi difficile d'y participer. La Mission a constaté que de nombreux villageois vendaient leur force de travail à des fermes chinoises où l'utilisation des produits chimiques est élevée; toutefois, les équipes ont dévouvert (de façon anecdotique) que la plupart du temps ces travailleurs ne se protégeaient pas correctement (ou n'avaient pas la possibilité de le faire) contre les effets secondaires de l'utilisation de ces produits.

- Collecte et diffusion de données agricoles

  Des annuaires agricoles sont publiés chaque année par le MAF. Ils fournissent des informations détaillées, au niveau provincial, relatives aux superficies, aux rendements et à la production des principales cultures, de l'élevage et de la foresterie. Toutefois, d'autres informations agricoles importantes pour les décideurs ou les donateurs, qui sont généralement publiées dans les recensements agricoles, sont difficiles à trouver. Le dernier recensement agricole a été établi en 2010/11. Un nouveau recensement sera publié entre 2020 et 2021, qui donnera un bon aperçu de la situation actuelle. Toutefois, dix ans est une longue période, et des procédures harmonisées devraient être mises en place en vue de mettre à jour le recensement environ tous les six mois plutôt que d'attendre encore dix ans avant le prochain recensement. Cela aidera à la fois les prises de décision internes et cela permettra à la communauté internationale de déterminer les secteurs et les zones qu'il convient de cibler en priorité.

- Irrigation durant la saison sèche

  Les efforts du gouvernement pour accroître la production de paddy irrigué durant la saison sèche semblent avoir été freinés par des contraintes financières. Une assistance sous forme de puits, de pompes, de barrages de dérivation et de petits barrages pourrait s'avérer particulièrement bénéfique.

- Promouvoir les bassins versants forestiers

  Les forêts ont d'importantes incidences sociales, environnementales et économiques sur les bassins versants. Mis à part le fait qu'elles produisent des aliments et des produits ligneux non alimentaires et qu'elles fournissent aux êtres humains des services précieux, il a été démontré que les forêts réduisaient les écoulements d'eau de tempête et les inondations, qu'elles amélioraient le potentiel de stockage de l'eau, qu'elles favorisaient l'infiltration en ralentissant le ruissellement, qu'elles réduisaient l'érosion du sol et qu'elles régulaient les températures de l'air et de l'eau. Ces effets sont particulièrement importants dans les hautes terres septentrionales, qui sont également les plus touchées par les sécheresses. Toutefois, bien que la proportion des superficies forestières ait augmenté, les forêts se dégradent en raison de l'exploitation forestière illégale, des pratiques agricoles (culture sur brûlis), des plantations d'arbres industrielles et de la construction d'infrastructures (barrages hydro-électriques, routes, mines, etc.). Par conséquent, afin de tirer pleinement parti de l'effet synergique des forêts sur la gestion de l'eau, il apparaît comme nécessaire d'inclure une gestion plus intégrée des forêts et des bassins versants dans les politiques, les plans et les projets agricoles. Étant

donné que le plan quinquennal (2016-2020) contenue dans la Stratégie sur l'environnement et les ressources naturelles à l'horizon 2025 du Ministère de l'environnement et des ressources naturelles arrive à son terme et qu'un nouveau plan sera conçu prochainement, celui-ci devrait inclure des mesures visant à enrichir cette approche combinée, comme l'identification des zones forestières essentielles, des interventions d'agroforesterie dans les zones endommagées, la conception d'un plan destiné aux agriculteurs vivant dans les limites des bassins versants afin de les inciter à adopter des pratiques durables, et des activités de renforcement des capacités pour accroître la sensibilisation et la compréhension des agriculteurs concernant les pratiques de gestion des bassins versants.

- Minimiser l'impact des barrages hydro-électriques sur les pêches

  Les barrages fournissent de l'énergie et de l'eau d'irrigation, mais ils altèrent également les écosystèmes et ont une incidence sur le flux naturel de l'eau nécessaire pour la pêche. Ces barrages compromettent gravement le développement halieutique et réduisent le nombre des captures, du fait qu'ils perturbent les flux, accroissent la charge sédimentaire et nuisent aux poissons migrateurs, qui représentent au moins 35 pour cent des poissons capturés dans le fleuve du Mékong. Par conséquent, dans le bassin inférieur du Mékong, le développement des centrales hydroélectriques pourrait restreindre l'accès aux poissons de subsistance et entraîner un risque accru de carences nutritionnelles pour les petits agriculteurs. Afin de réduire au minimum et d'atténuer ces effets, des mesures telles que des opérations d'adaptation aux régimes hydrologiques naturels pourrait augmenter les captures de poisson, sans pour autant réduire considérablement la quantité d'énergie produite. Bien que les différentes autorités locales dans le bassin inférieur du Mékong s'inquiètent de leurs pêcheries et autres ressources aquatiques, il convient de renforcer la coordination au niveau régional.

Sécurité alimentaire

- Accès à des prêts à taux réduits pour la riziculture

  L'accès aux financements est hétérogène dans le pays; il arrive que des ménages dans des villages voisins aient des profils d'endettement/d'accès aux prêts complètement différents. En outre, le financement de l'agriculture, bien que hautement organisé, est surtout limité aux agriculteurs qui pratiquent des activités autres que la riziculture. En conséquence, de nombreux ménages solvables, qui ont besoin de financements pour soutenir la culture du riz (ex. lorsque des inondations ou une sécheresse ont compromis les récoltes de la saison humide) ne sont pas en mesure d'y accéder. Le gouvernement devrait examiner la possibilité d'étendre, dans certains cas, l'actuel mécanisme de prêt de la banque agricole au profit des ménages qui remplissent les conditions pour la riziculture.

- Soutenir les communautés qui dépendent de l'agriculture itinérante en vue de favoriser leur transition vers d'autres moyens de subsistance

  La riziculture itinérante contribue en théorie à la sécurité alimentaire des ménages dans les zones où elle est pratiquée, mais elle implique une utilisation excessive des ressources et du temps des ménages (par rapport au bénéfice net). Par ailleurs, l'agriculture itinérante dans les zones des hautes terres détruit des arbres/forêts, ce qui a pour effet d'accroître les inondations dans les zones de basses terres avoisinantes. Dans le cadre d'une stratégie intégrée visant à réduire/atténuer l'augmentation des pluies et des inondations associées aux changements climatiques, le gouvernement et ses partenaires devraient examiner des moyens d'aider ces communautés vulnérables à mettre un terme à ces pratiques et favoriser leur transition vers des moyens d'existences plus durables, axés sur l'avenir.

Le présent rapport a été établi par Cristina Coslet, Maria Isabel Parras Pancorbo, Olayvanh Singvilay et Southida Souliyavong (FAO) et Aaron Wise, Hakan Tongul et Dale Wilson (PAM) sous la responsabilité de secrétariat de la FAO et PAM, à partir d'informations officielles et officieuses. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant:

Mario Zappacosta
Économiste principal
Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie

Courriel: GIEWS1@fao.org

John Aylieff
Directeur régional
Asie et Pacifique

Programme alimentaire mondial (PAM)
7th floor, Wave Place Building No. 55
Wireless Road, Lumpini, Pathum Wan
10330 Bangkok, Thaïlande

Courriel: John.Aylieff@wfp.org

Veuillez noter que le présent rapport spécial peut être obtenu sur l'Internet dans le site Web de la FAO aux adresses URL ci-après: http://www.fao.org/giews/reports/special-reports/fr/

Le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR), a mis en place les listes d'envoi pour diffuser ses rapports. Pour vous abonner, complétez le formulaire d'i-scription disponibleà l'adresse suivante:

http://newsletters.fao.org/k/Fao/trade_and_markets_english_giews_world

© EC/Hervé Kerdiles

CA8784FR/1/04.2020